

L' IMT

AU TRAVERS DE SON PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

L'Institut Marie-Thérèse est un établissement d'enseignement catholique qui se situe dans la longue tradition de sa congrégation fondatrice, les Filles de la Croix.

Enseignement catholique et service public fonctionnel

Le Pouvoir Organisateur de l'IMT est membre adhérent du SeGEC (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique) dont le but est d'aider les Pouvoirs Organisateurs à remplir leur mission de service public fonctionnel en matière d'éducation et d'enseignement dans le respect du projet éducatif de l'enseignement catholique tel que défini dans le document « Mission de l'école chrétienne ».

Un héritage des fondateurs

Dans son Projet Educatif, Pédagogique et d'Etablissement, le Pouvoir Organisateur de l'IMT définit la manière dont il entend mettre en œuvre le projet global du SeGEC tout en l'adaptant à la spiritualité propre aux Filles de la Croix.

Dans la continuité de leur œuvre, le projet de notre Communauté Educative consiste, dès lors, à accueillir tous les jeunes et à les aider à développer toute leur personnalité afin qu'ils puissent prendre une part active dans la société.

Notre Communauté Educative accueille tous ceux qui se présentent à elle et leur fait connaître ses projets. Ils la choisissent donc en connaissance de cause.

Elle traite avec la plus grande considération tous ceux qui ne sont pas de sa communauté de foi. Cependant, même si leurs références sont différentes, elle les invite à respecter les valeurs qui inspirent toutes ses actions.

Les acteurs du projet

En vue de réaliser cette mission, le Pouvoir Organisateur de la Communauté Educative Marie-Thérèse propose à l'ensemble des acteurs éducatifs de mener conjointement leurs actions, dans une dynamique de collaboration, chacun selon son rôle et la tâche qui lui est confiée :

- ◆ le Pouvoir Organisateur, héritier de l'intuition des fondatrices, est responsable du Projet Educatif, Pédagogique et d'Etablissement ;
- ◆ la Direction, mandatée par le Pouvoir Organisateur, promeut ces projets, les anime et est responsable de leur mise en œuvre ;
- ◆ l'équipe pédagogique : enseignante et non-enseignante, dans la foulée, les entreprend et les réalise sur le terrain ; les parents, premiers éducateurs, coopèrent aux projets en les soutenant tant à la maison qu'à l'école ;
- ◆ les élèves y participent activement, à la fois comme acteurs et comme bénéficiaires directs ;
- ◆ les partenaires sociaux et culturels y collaborent par leur éclairage et leur soutien actif.

Les principes fondateurs de notre Projet

Par une attitude d'ouverture et d'accueil, notre école a le souci :

- ◆ de valoriser tous les jeunes, avec une attention particulière aux plus défavorisés ;
- ◆ d'éduquer à la justice, à l'autonomie et à la solidarité responsable ;
- ◆ d'établir une relation éducative basée sur un rapport fraternel entre les personnes ;
- ◆ de pratiquer une pédagogie de qualité, efficace, individualisée et régulièrement actualisée.

Les axes prioritaires de notre projet

Le Projet Educatif et Pédagogique de l'IMT s'articule autour des cinq axes suivants :

- l'éducation chrétienne ;
- la formation ;
- la pédagogie ;
- l'éducation relationnelle et citoyenne ;
- la formation culturelle.

<i>La référence à l'Evangile, dans le vécu quotidien, est le fondement même de notre projet éducatif.</i>

L'IMT, école chrétienne doit :

- ◆ permettre aux jeunes de découvrir la personne et le message de Jésus-Christ et leurs significations aujourd'hui ;
- ◆ s'ouvrir sur la vie en donnant aux jeunes la possibilité de faire des choix, de s'y engager et de les mûrir par l'action ;
- ◆ vivre concrètement et quotidiennement les valeurs de l'Evangile ;
- ◆ valoriser le sens du geste gratuit, du partage et de la tolérance ;
- ◆ être éducateur de liberté. Il le sera si le témoignage de ses éducateurs est assez vivant pour devenir au regard des jeunes, une invitation permanente à connaître l'espérance de la libération qu'apporte la foi en Jésus-Christ ;
- ◆ permettre l'expression de confessions chrétiennes ou autres dans un esprit de respect des différences et sans ostentation ;
- ◆ permettre à tous les jeunes de donner un sens à leur vie en les encourageant à découvrir les valeurs que la société estompe aujourd'hui :
 - . le sens du sacré, celui de la prière, du recueillement, de la formation de la personnalité ;
 - . le sens de l'effort et de la persévérance, celui de l'apprentissage de la vie en société, de l'amour ;
 - . le sens des autres, du désintéressement, de la tolérance et de l'acceptation des contraintes.

Pour y parvenir, l'IMT tente de :

- ◆ faire régner un esprit et promouvoir tout ce qui peut renforcer la qualité de la relation entre ses membres ;
- ◆ proposer, entre autres, à ses élèves, des animations religieuses personnalisées en fonction des années d'études et des moments liturgiques de l'année.

La formation

L'enseignement technique et professionnel est un lieu où se modèle l'homme moderne.

Notre école participe au développement de la personnalité du jeune, à l'émergence de son projet personnel et à son orientation.

Par l'étude et le travail, chaque jeune prend son « devenir » en main.

L'IMT doit :

- ♦ viser le développement global de la personne ;
- ♦ allier les valeurs techniques à l'humanisme ;
- ♦ faire réfléchir le jeune sur la signification de la technique pour l'homme et la société ;
- ♦ introduire une cohérence dans l'éducation en associant intimement les disciplines de la formation générale et de la formation technique ;
- ♦ s'adapter constamment aux progrès, au renouvellement, favoriser les initiatives de coopération interdisciplinaire ;
- ♦ respecter les programmes officiels du réseau, tout en faisant place à des projets spécifiques en fonction des intérêts, des initiatives et des occasions qui se présentent ;
- ♦ s'ancrer dans la vie, être conscient des réalités socio-économiques ;
- ♦ actualiser et adapter son offre d'enseignement ;
- ♦ préparer les jeunes à entrer dans la vie active en favorisant la rencontre avec les réalités professionnelles ;
- ♦ s'inscrire dans une perspective européenne.

Pour y parvenir, l'IMT tente :

- ♦ d'utiliser les apports et influences des moyens de communication de masse, les nouveautés technologiques (T.I.C.)... ;
- ♦ de favoriser la rencontre avec les réalités professionnelles par des stages, visites, enquêtes, séminaires, et toute autre activité d'insertion professionnelle ;
- ♦ de favoriser des apprentissages avec une mise en situation concrète dans un centre de technologies avancées, un centre de compétences, une entreprise d'entraînement pédagogique.

La pédagogie

Notre projet veut offrir au jeune les meilleures conditions d'éducation possibles et lui propose l'orientation la mieux adaptée à son projet et à sa situation.

Cette politique s'appuie sur un enseignement de qualité, des méthodes d'apprentissage appropriées et régulièrement remises à jour.

L'IMT doit :

- ◆ s'intéresser à tous ses élèves , y compris les plus faibles, et pas seulement aux plus doués ;
- ◆ rendre les élèves acteurs de leur formation et leur permettre d'élaborer un projet personnel basé sur une analyse objective de leurs intérêts et compétences ;
- ◆ prendre en compte les situations personnelles des élèves, les conditions de travail, les charges familiales, les problèmes relationnels, les fatigues au moment des évaluations, les attitudes et les aptitudes. Néanmoins, cette prise en compte ne peut, en aucun cas, être laxiste ;
- ◆ promouvoir le sens du travail, l'éveil progressif de la volonté d'aboutir au travers de tous les cours de la formation (cours généraux et cours optionnels) ;
- ◆ intégrer par une pédagogie spécifique les primo-arrivants (immigrés, réfugiés, ...) ainsi que les jeunes venant de milieux particulièrement défavorisés qui ne manient pas aisément la langue française ;
- ◆ intégrer pleinement les jeunes qui ont un handicap physique ;
- ◆ intégrer pleinement les jeunes à besoins spécifiques : jeune malentendant, malvoyant, dyslexique, dyscalculique, ... ;
- ◆ faire réfléchir les jeunes sur les événements de l'actualité pour que, sans être aliénés à quiconque, ils sachent refuser non seulement d'être manipulés mais aussi par leur silence ou indifférence, d'être complices d'injustices ;
- ◆ ne pas oublier que les temps changent, s'adapter aux réalités du terrain et avoir par rapport au présent la lucidité et le courage des fondatrices dont il se réclame.

Pour y parvenir, l'IMT tente :

- ◆ d'intégrer à ses méthodes, la recherche et l'analyse des sources d'informations, conditions essentielles pour qu'un jeune puisse avoir accès à l'auto-formation et à l'indépendance critique ;
- ◆ de pratiquer une pédagogie différenciée pour remédier aux carences et tout spécialement à celles d'origine sociale ;
- ◆ d'élaborer un plan d'actions pédagogiques permettant la mise en place de plan individuel d'accompagnement de l'élève (DAccE en S1, PIA en 2^e année, PSSA en 4^e complémentaire, PSSA en DFP) ;
- ◆ de favoriser un partenariat avec un centre d'audiophonologie et d'accueillir un interprète en langue des signes ;
- ◆ de favoriser des partenariats d'intégration avec les écoles d'enseignement spécialisé ;
- ◆ de donner à ses professeurs et éducateurs l'occasion de participer à des formations continues ;
- ◆ d'intégrer à ses méthodes, les séquences d'apprentissages s'appuyant sur les nouvelles technologies (TIC avec une attention particulière à l'IA).

L'éducation relationnelle et citoyenne

Tout élève doit se sentir accueilli et écouté sans discrimination sociale, sexuelle, culturelle ou religieuse.

La formation relationnelle est basée sur le respect de l'autre et des règles de vie en société que sont la politesse, le fair-play, la solidarité et la tolérance.

L'IMT doit :

- ◆ écouter la diversité des opinions et vivre celle-ci comme une richesse ;
- ◆ faire participer l'élève à la vie de l'institution ;
- ◆ dédramatiser l'école ;
- ◆ travailler en groupe, sans pour autant négliger le travail individuel ;
- ◆ dépasser la nécessité d'assimiler les programmes pour faire place à des projets mobilisateurs réalisés par les élèves ;
- ◆ prendre conscience que personne ne détient la Vérité ;
- ◆ aider le jeune à devenir un acteur de la vie sociale et le former en tant que citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde ;
- ◆ exercer l'esprit critique du jeune par une analyse lucide des problèmes de société et par le contact direct avec les diverses réalités ;
- ◆ sensibiliser le jeune aux grands enjeux sociétaux ;
- ◆ permettre aux élèves d'intégrer des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs leur permettant de développer des relations sociales et sexuelles respectueuses, de faire des choix éclairés pour leur vie relationnelle, affective et sexuelle, tout en favorisant le respect de soi et des autres ;
- ◆ éduquer au respect de la personnalité et des convictions de chacun, au devoir de proscrire la violence tant morale que physique, éduquer à la vie relationnelle, affective et sexuelle et mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école.

Pour y parvenir, l'IMT tente :

- ◆ de refuser les « a priori » ;
- ◆ de promouvoir la participation de tous les partenaires de l'école ;
- ◆ de respecter et faire respecter le bien-être commun ;
- ◆ de retrouver le sens du rire, de l'humour et de la détente ;
- ◆ de ménager des lieux de paroles et d'échanges ;
- ◆ d'accueillir individuellement les jeunes en comptant sur la disponibilité de tous les partenaires de l'éducation ;
- ◆ de favoriser le travail interdisciplinaire, facteur indispensable de l'animation de l'école ;
- ◆ de réduire les incompréhensions en se souvenant de sa propre jeunesse pour reconnaître, au-delà de l'inconfort des relations avec les adolescents, leur langage spécifique, leurs attentes, leurs fragilités, leurs efforts pour ouvrir leurs propres voies ;
- ◆ d'envisager toutes les options sans les hiérarchiser, de valoriser le travail technologique et manuel sans confondre la valeur du travail avec le niveau de rémunération qui en résulte ;
- ◆ d'offrir au jeune la possibilité de jouer un rôle actif dans l'organisation scolaire ;
- ◆ de développer chez le jeune des attitudes citoyennes.

La formation culturelle

La formation culturelle développe des compétences indispensables à toute vie humaine qui se veut épanouie, équilibrée, nuancée et sensible.

Intégrée intimement aux objectifs des cours, la formation culturelle élargit le regard du jeune en le rendant sensible à la beauté des choses de ce monde et attentif à toutes les réponses que l'homme a données à ses besoins fondamentaux.

L'IMT doit aider le jeune à :

- ◆ identifier et, si possible, cerner la spécificité des langages artistiques : plastique, musical, corporel, littéraire ;
- ◆ découvrir avec intérêt le monde qui l'entoure, le décoder en manifestant de l'intérêt et en éprouvant du plaisir ;
- ◆ questionner et « se questionner » ;
- ◆ entrer en interaction avec autrui dans des situations de personne à personne ;
- ◆ s'approprier progressivement un système de valeurs ;
- ◆ comprendre les relations entre la personne et son environnement culturel afin d'en assumer la responsabilité ;
- ◆ prendre conscience de ses racines, les confronter à celles des autres afin de les respecter et de s'enrichir à leur contact ;
- ◆ apprécier le quotient créatif, l'écart par rapport à la norme ou l'habitude ;
- ◆ cerner les phénomènes de modes et de cycles ;
- ◆ promouvoir, tout en transmettant l'héritage du passé, de nouvelles formes d'expression culturelle adaptées à ce que vivent la plupart des hommes dans leur travail et leurs plaisirs.

Pour y parvenir, l'IMT tente :

- ◆ d'intégrer cette formation dans les matières vues en classe ;
- ◆ de découvrir, par la rencontre de témoignages culturels, l'altérité, les différences ,... ;
- ◆ de rechercher et décoder les bonnes sources de documentation ;
- ◆ de nourrir sa réflexion par le recours aux instruments culturels ;
- ◆ de décoder les supports médiatiques et favoriser l'apprentissage des technologies nouvelles (Internet, IA ...) ;
- ◆ d'organiser des activités afin de familiariser les jeunes aux diverses formes d'expression culturelle : concerts, spectacles, visites de musées, expositions, visites documentaires, voyages d'études, ...

Le Pouvoir Organisateur de l'Institut Marie-Thérèse invite l'ensemble des partenaires de la Communauté Educative à concrétiser le Projet Educatif et Pédagogique et à définir dans le Projet d'établissement un plan triennal d'actions prioritaires.

L' IMT

**AU TRAVERS
DE SON PROJET
D'ETABLISSEMENT**

2025 - 2028

Le Projet d'établissement **opérationnalise** les idées-maîtresses de notre Projet éducatif et pédagogique, en identifiant un certain nombre d'actions prioritaires à mener au cours des 3 prochaines années. Certaines sont innovantes, d'autres visent à poursuivre tout en les renforçant des projets spécifiques mis en œuvre dans un passé récent.

La priorité accordée à ces actions ne peut cependant nous conduire à négliger pour autant les autres objectifs définis dans le Projet éducatif et pédagogique de l'IMT.

Le choix des priorités est principalement dicté ou repose sur de nouvelles réalités politiques, sociales ou pédagogiques, sur le souci d'améliorer la qualité de notre enseignement, la qualité de vie à l'IMT, la qualité de notre modèle d'éducation, et surtout sur le souci et la capacité d'innovation de notre communauté éducative.

Les activités prioritaires sont classées en 3 catégories :

- les actions directement liées au plan de pilotage ;
- la reconduction des actions existantes ;
- le Plan d'Actions Collectives (PAC) spécifique au 1^e degré.

Le présent Projet d'établissement dont le contenu n'est ni exhaustif ni limitatif, a été élaboré en concertation avec le Conseil de Participation, le Conseil pédagogique et a été approuvé par le Pouvoir Organisateur en date du 20/08/2026.

1. Les Actions directement liées au plan de pilotage

Le plan de pilotage est un outil qui a pour objectifs généraux :

- de mettre l'élève au centre de la démarche ;
- de faire progresser tous les élèves ;
- d'améliorer la qualité, l'efficacité et l'équité de notre système scolaire.

Il porte sur 3 objectifs spécifiques :

- améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves ;
- réduire progressivement le redoublement et le décrochage ;
- augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire.

Afin d'atteindre ses 3 objectifs spécifiques, des stratégies et des actions ont été mises en place, depuis 2019, au sein de notre plan de pilotage. Elles sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Remarque : Étant dans l'attente de notre évaluation finale avec notre Délégué au Contrat d'Objectifs, certaines actions de notre Plan de Pilotage vont être poursuivies et deviendront pérennes alors que d'autres seront arrêtées. La décision devrait être confirmée dans le courant de cette année 26-27.

Objectifs	Stratégies	Actions mises en place
Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves	Améliorer la maîtrise de la langue de scolarité dans toutes les situations d'apprentissage	• Projet Maclé au premier degré spécifique à l'apprentissage de la lecture reposant sur un projet pluridisciplinaire intégré • Création d'un lexique évolutif transversal et ce pour chaque cours de la grille horaire • Revalorisation du code de la langue française dans tous les cours via une vérification du code (défi code) possible aux évaluations formatives et certificatives/sommatives • Soutien à la langue d'apprentissage (SLA) au moins en 3 et 5 TQ avec une heure supplémentaire de français en grille et du co-professorat • Moment de lecture pour tous intégré dans la grille horaire (qui sera mobile de semaine en semaine)
Réduire progressivement le redoublement et le décrochage	Rendre les choix d'orientation plus pertinents	• Création d'un portfolio d'orientation • Possibilité de choisir 2 activités de synthèse au cours de la 2^e C • Organisation d'une journée découverte des options au sein de l'IMT ainsi que des options qui n'existent pas dans notre établissement. Le but étant de représenter les 9 secteurs du technique

		• Mise en place d'un conseil d'orientation
Améliorer les dispositifs d'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans notre établissement	Optimiser les canaux de communication par rapport aux différents publics : élèves, parents, membres du personnel	• Mise en place d'une plateforme pour y noter les élèves diagnostiqués DYS et y faire apparaître le trouble et les dispositifs mis en place • Création d'un dossier pédagogique pour chaque élève accessible par les membres du personnel sur la plateforme électronique

2. La reconduction des actions existantes

Thématiques	Type d'activités et objectifs poursuivis	Références Axe Projet IMT
Réussite et maîtrise des apprentissages	• Projet Maclé en 2D • Ecole de devoirs et les soutiens scolaires au 1^{er} degré • Encadrement des élèves en intégration et DYS (aménagements raisonnables) • Mise en place de co-professorat • PIA au 1^{er} degré • Le rapport circonstancié en 2D • Le rapport de compétences dans diverses années d'études : au 1^{er} degré et en 4-5-6 PEQ • Suivi des conseils de classe • Aménagement des locaux (en LCD) et mise à disposition des élèves de documents spécifiques (dictionnaires, grammaires, ...) • Mise en place d'un studio où les professeurs peuvent enregistrer des capsules en lien avec leur cours	Pédagogie
Dispositifs d'accrochage scolaire	• Poursuite des 2 projets européens : • Amarrage qui consiste à réorienter les élèves de 15 à 24 ans en décrochage scolaire sur base de leur projet personnel. En partenariat avec d'autres écoles, nos élèves ont la possibilité d'effectuer des stages d'observation dans d'autres écoles de secteurs différents des nôtres et nous accueillons les élèves des autres écoles pour ce même type de stage ; • Mise en place de soutiens scolaires • Suivis pédagogiques • Plateforme pour aider à la remise en ordre des cours les élèves absents • Lutte contre le harcèlement avec la mise en place de la cellule Ecoute et Nous, des formations données par l'ASBL Loupiotes et	Pédagogie Education relationnelle

	l'ASBL Action Média Jeunes, un spectacle sur le thème du harcèlement, projet cadre pour la lutte contre le harcèlement qui inclut une collaboration avec l'université de Mons.	
Dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques	• Accueil des élèves qui ne maîtrisent pas la langue d'apprentissage. : les élèves sont retirés des heures de cours de la grille horaire et suivent le cours de FLE donné par des professeurs de français FLE. • Répartition des élèves en 3 groupes : • 1er groupe : ne sait pas lire dans sa langue maternelle; • 2ème groupe : sait lire dans sa langue maternelle mais ne maîtrise pas du tout le français ; • 3^e groupe : sait lire dans sa langue maternelle et maîtrise un peu le français.	Pédagogie
Aménagements raisonnables et intégration	• Renforcement des synergies déjà existantes avec le pôle territorial de Cerexhe et le centre d'audiophonologie - langage des signes • Mise en place des aménagements raisonnables • Mise à disposition d'une valise pédagogique pour les dys	Pédagogie
Orientation	Le premier degré : • Activités d'éducation aux choix (connaissance de soi et de l'autre) dans les jours de rentrée, lors de la rencontre titulaire, lors de la matinée de Noël ... • Réflexion sur les secteurs et les activités complémentaires • Organisation d'un module orientation • Présentation des 3QP aux élèves de 2D Le 2^e degré : • Présentation de la structure de l'enseignement et des secteurs de l'enseignement technique par le titulaire • Participation à une journée orientation comprenant des activités de connaissance de soi, des parcours et des métiers (en école et à la Cité des Métiers) • Préparation de la visite des Portes ouvertes avec le titulaire • Echange entre élèves du même secteur Le 3^e degré :	Pédagogie

	• Rencontre PMS PSE avec les classes de 6^e et 7^e années • Présentation de la structure de l'enseignement supérieur en collaboration avec l'HELMo, Uliège, Saint-Luc supérieur... • Semaine accueil Sup pour les 6e De la 1^{ère} à la 5^{ème} année : • Projet européen « Amarrage » avec la possibilité de stages en école pour découvrir une option • ...	
Education citoyenne	• Activités sens : accueil des sœurs de notre congrégation, de témoins divers, de la Croix-Rouge... • Journées inter-religieuses en 5TTR-5QP, 5TQ • Activités liées au calendrier liturgique • Activités en lien avec le devoir de mémoire en 5TQ-TTR-QP, en 4^e TQ ... • Visite du quartier et de la ville lors des jours de rentrée • Activités connaissance de l'autre (jeux pour les D1 et 3^e année dans les jours de rentrée , journée d'excursion en début d'année pour les TS...) • Les journées consacrées aux élections communales et fédérales, ... • La visite du Parlement Belge et du Parlement Européen • Visite du palais de justice et participation à une audience (justice de paix, tribunal correctionnel ou les assises) • Election des délégués (rôle, réunions, participation au Conseil de Participation) • Mise en place d'activités d'éducation aux médias (Action Médias Jeunes au D2 en QP, Loupiote au D1, conférence critique des médias pour les 3^e année • Voyages culturels et voyages langues • Théâtres (séances, collaborations avec le théâtre de Liège, les Chiroux et la Cité miroir • Tournoi d'éloquence au sein de l'école • Participation au projet « Ecole durable » (ancien agenda 21) ; la fontaine à eau, les ateliers organisés autour du tri des déchets, les journée « gros pulls », « don de sang », la semaine du fruit, la vente de gourde IMT, les sachets DD pour la Saint-Nicolas des élèves, fresque du climat, Escape Game sur le DD, visite d'Intradel, atelier biodiversité dans les coteaux de la citadelle ... • Journée santé en 3TQ encadrés par les élèves de 6eTechniques Sociales • Mise en place d'une cellule "Ecoute Et Nous" qui participe à la lutte contre le harcèlement • Chartes en vue du vivre ensemble pour les classes qui dysfonctionnent disciplinairement	Education relationnelle et citoyenne

Prévention - discrimination violence	• Journées interreligieuses Malgré les efforts réalisés à ce jour dans le monde, il demeure encore dans les religions des îlots d'intolérance, d'intégrisme, de fanatisme. Beaucoup de personnes ignorent les ressemblances et différences entre les différentes confessions religieuses. C'est dans un esprit d'ouverture qu'une journée interreligieuse est organisée chaque année, pour les élèves de 5^e année avec les maîtres mots suivants : • mieux se connaître pour mieux se comprendre ; • mieux se comprendre pour mieux se respecter et ainsi vivre dans un esprit de dialogue et de respect mutuel. Les élèves accompagnés des professeurs vont à la rencontre d'autres religions. Chaque classe a l'occasion de découvrir 3 lieux de culte et de s'entretenir avec une personne compétente qui répondra aux questions posées. • Lutte contre le harcèlement avec la mise en place de la cellule Ecoute et Nous, formation par l'ASBL Loupiotes et l'ASBL Action Média Jeunes, entrée dans le programme cadre de la FWB • Atelier bien-être à l'école par la sophrologie • Ateliers et animations par l'ASBL Infor Famille en 1^{ère}, 2^e et 4^e années visant à développer la confiance en soi des élèves, la gestion des émotions et le rôle de la famille, à préparer les élèves à devenir des citoyens responsables, à respecter la diversité des opinions et à prendre des décisions éclairées pour leur vie relationnelle, affective et sexuelle, tout en favorisant le respect de soi et des autres. • Interdiction de l'usage récréatif du GSM et de tout objet connecté pendant le temps scolaire dans l'enceinte de l'école et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de l'enceinte de l'école.	• Education chrétienne • Education relationnelle et citoyenne • Education à la vie relationnelle, affective et sexuelle • Formation culturelle
Insertion des outils numériques	• Programme « Antidote » dans les classes de soutiens scolaires, au centre de documentation informatisé et dans plusieurs locaux informatiques. Ce programme permet à l'élève de se corriger au niveau de l'orthographe, de la grammaire, de la syntaxe. • Construction de capsules vidéo avec une visée pédagogique.	Pédagogie

	• Apprentissage de l'utilisation de la plateforme numérique de l'école pour tous les élèves • Equipement de classes pour apprendre l'usage de la plateforme numérique de l'école • Prêt d'ordinateur aux élèves pour rédaction travaux divers dont TFE... • Apprentissage d'un bon usage de l'IA	
Accès à la culture	• Documentations accessibles au CDI tous les jours (heures d'études, récréations, temps de midi) • Presse quotidienne accessible au CDI tous les jours (heures d'études, récréations, temps de midi) • Voyages rhétos toujours culturels • Activités parascolaires, excursions, visites • Activités PECA • Logiciel « Antidote » (voir plus haut) • Groupes FLE (voir plus haut)	Formation culturelle
Accès au sport	• Les élèves ont accès au hall des sports de l'école mais aussi aux différentes activités sportives des environs : escalade, piscine, pistes cyclables, la patinoire, ... • Tournois interscolaires • Collaboration 1ères – 6e (brevet) • Journée santé/sport 3^e avec 6TS • AE : BEPS au sein de l'école	Education relationnelle et citoyenne (santé)
Partenariat avec les entreprises	• Stages en entreprise dans les options d'agent d'éducation, techniques sociales, technicien chimiste, agent en accueil et tourisme, technicien de bureau, agent des métiers de la publicité • Formation dans les CTA : CTA de sciences à Waremme, CTA image 3D à l'IMT, ... • EEP (entreprises d'entraînement pédagogique) en technicien de bureau et en agent en accueil et tourisme avec la participation aux foires commerciales nationales et internationales • Stage Erasmus pour les élèves de 6 AE et 6AF • Contacts divers avec des professionnels pendant toute l'année et durant la semaine « Accueil Sup » • Présence d'un Jury externe composé d'enseignants mais aussi de professionnels et ce même dans des options non qualifiantes lors des épreuves intégrées et des TFE • Organisation de speed dating avec des professionnels dans l'option Agent d'éducation	Formation

	- Projet langue espagnole 6TTR subsidié par la Sowalfin : élèves de 6TTR langue III espagnol ont répondu à un appel à, Générations Entrepreneuses. Ils ont ainsi organisé une table de conversation. Lors de celle-ci, accompagnés des 6TB et des 6 TOUR, ils ont eu l'opportunité de discuter en espagnol avec des Erasmus et des anciens élèves. - Projet écoles-entreprises qui renforce le partenariat entre notre école qualifiante, les entreprises locales et les opérateurs régionaux de la formation et de l'emploi. Ce projet vise à favoriser l'insertion des jeunes à l'emploi et à actualiser les compétences techniques des enseignants.	
--	---	--

3. Le Tronc Commun (TC)

Le tronc commun constitue le nouveau parcours d'apprentissage commun et renforcé pour tous les élèves de la 1^{re} maternelle à la 3^e secondaire. Il s'agit d'une réforme clé du Pacte pour un Enseignement d'excellence qui vise à renforcer la qualité de l'enseignement et à réduire les inégalités.

Les trois axes majeurs suivants justifient les modifications apportées notamment à la grille horaire :

1. Le renforcement des **apprentissages fondamentaux**, soutenu par un accompagnement plus personnel et plus intense
2. La modernité et l'ouverture par l'**éducation aux médias** et au **numérique**
3. L'**approche éducative de l'orientation, dans un parcours progressif (apprendre à s'orienter)**

Première année secondaire S1 du tronc commun :

Grille des cours : 32 heures composées de

Formation commune	S1
Religion catholique	2
Éducation physique et à la santé	3
Français	6
Mathématique	5
Langue moderne 1 : Néerlandais ou Anglais	4
Formation historique, géographique, économique et sociale	4
Sciences	3
Formation manuelle technique et technologique	1
Formation numérique	2
Education culturelle et artistique	2
Accompagnement personnalisé	(2)
Total hebdomadaire	32

L'accompagnement à l'apprentissage des élèves est renforcé par :

L'Accompagnement personnalisé pour tous :

Oltre le travail d'accompagnement personnalisé des élèves qui pourra être mis en place par le titulaire des cours, deux périodes d'accompagnement personnalisé (AP) seront déployées : une période en « Français » et une période en « Mathématique ».

Le DAccE : le dossier d'accompagnement de l'élève

Les enseignants procèdent à une appréciation régulière des acquis des élèves et de leurs besoins. Pour les élèves en difficulté persistante, les enseignants mettront en place des actions de soutien qu'ils renseigneront dans le DAccE. Celui-ci remplace l'actuel PIA.

L'Accompagnement renforcé (AR)

Les élèves ayant échoué à tout ou partie du CEB et qui ont été orienté vers une S1 bénéficient d'un accompagnement renforcé (AR). Ces heures peuvent être organisées en classe durant la grille horaire ou en dehors des cours.

4. Le Plan d'Actions Collectives (PAC) spécifique à la 2^e année

Le Plan d'Actions Collectives explicite l'organisation de la 2^e année dans notre établissement et répertorie les ressources structurelles et pédagogiques qui sont ou peuvent être mobilisées pour aider les élèves en difficultés majeures au cours de cette période d'apprentissage.

Ces ressources mobilisables dans l'école sont organisées pour le soutien des élèves en vue d'atteindre les socles des compétences attendues pour l'obtention du CE1D (*Certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire*) et de l'aider à opérer des choix réfléchis quant à son orientation au 2^e degré.

Organisation de la 2^e année

2^e année commune :

Grille des cours : 32 heures composées de

- 28 périodes de formation commune
- 4h périodes d'activités complémentaires dont
 - 1h d'éducation artistique
 - 1h de méthode de travail et travaux dirigés - français
 - 2h d'activités au choix (socio-économie / sciences / art)
 - Soutien intégré dans les matières du CE1D

2^e année supplémentaire :

Grille des cours : 32 heures composées de

- 24 périodes de formation commune
- 4h périodes d'éducation à l'expression française
- 3h périodes d'éducation par la technologie

Dès le premier conseil de classe, pour les élèves en difficultés, un PIA sera élaboré.

Le PIA développera diverses composantes :

- les observations des partenaires ;
- les observations en termes de points forts et de points de l'élève ;
- le projet personnel de l'élève ;
- les objectifs poursuivis à court et à moyen termes ;
- les actions à mettre en œuvre pour tenter d'atteindre l'objectif fixé ;

Le PIA reprendra une partie auto-évaluation de l'élève.

Le PIA accompagnera l'élève durant son parcours

Ressources mobilisables pour le soutien des élèves en difficultés d'apprentissage

A. Actions collectives

- Journées d'accueil en début d'année
- Journées et activités d'orientation
- Temps d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS)
- Journées de découverte, Projets et Animations autour des thèmes Culture – Santé – Sens – Citoyenneté

B. Dispositions structurelles

- Organisation de classes de petites tailles
- Espaces classes attribués au 1^{er} degré équipés avec les nouvelles technologies (projecteurs LCD)
- Désignation d'un référent PIA
- Désignation d'un référent suivi régularité et suivi éducatif
- Organisation d'un groupe relais « Dys »
- Organisation de séances de FLE
- Organisations de 2 périodes hebdomadaires de soutien scolaire en ce compris les travaux dirigés. Ces deux périodes sont organisées en groupe de besoin. Ce dispositif est mis en place en vue d'améliorer les résultats du CE1D (plan de pilotage)
- Organisation d'espace et de temps de soutien scolaire en fin de journée (école de devoirs)
- Mise en place d'un carnet méthodologique (fiche matériel, farde absent, tenue journal de classe, ...)
- Organisation de conseil disciplinaire et d'accompagnement socio-éducatif
- Mise en place d'un bulletin organisé sur les deux années du degré (2C)
- Organisation de rencontres avec les PMS en vue d'assurer un suivi régulier et ce plus particulièrement pour les élèves en difficultés personnelles, familiales ou relationnelles

C. Actions individuelles

- Modification de la grille de cours de l'élève pendant une période déterminée
- Proposition ou imposition de la présence au soutien scolaire – préparation des devoirs
- Proposition ou imposition au cours de français FLE
- Mise en place d'un cadre de fonctionnement disciplinaire et éducatif interne
- Mise en place d'un accompagnement éducatif par un sas externe